

MOTIP Nettoyant Moteur

Fiche Technique



Nettoyez les moteurs des véhicules et les machines avec le nettoyant pour moteur MOTIP Engine Cleaner. Le nettoyant pour moteur a des propriétés de dissolution élevées et ne laisse pas de résidu. Il est également non conducteur et non corrosif.

N° comm.: 090506

Qualité & propriétés

Propriétés dissolvantes élevées
Ne laisse aucun résidu
Non conducteur
Non corrosif
Type de pulvérisation: brumeuse

Données physiques & chimiques

Base: Hydrocarbures aliphatiques
Nom de la couleur: transparent
Odeur: Caractéristique
Supports: Véhicules motorisés, machines agricoles, outils de jardin motorisés, machines de construction
Température de fonctionnement minimale: 10 °C
Température de fonctionnement maximale: 25 °C
Point d'inflammabilité: n.a.
Stabilité de stockage: 10 années
Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
L'aérosol doit être à température ambiante.
Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
Le nettoyant moteur contient un solvant inflammable ; il faut donc laisser le moteur refroidir.
Avant le traitement, protéger les pièces conductrices et éteindre les installations électriques.
Pulvériser également sur les pièces à traiter et laisser agir pendant plusieurs minutes. Traiter la contamination persistante avec une brosse. Rincer à l'eau. L'eau de rinçage doit être considérée comme un déchet chimique.
Après le nettoyage, sécher les pièces conductrices à l'air.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Juillet 7, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.